



HAL
open science

S'attacher/être attaché au biou

Flavie Ailhaud, Noël Barbe

► **To cite this version:**

Flavie Ailhaud, Noël Barbe. S'attacher/être attaché au biou. In *Situ : Revue des patrimoines*, 2017, 33, 10.4000/insitu.15514 . halshs-03725446

HAL Id: halshs-03725446

<https://shs.hal.science/halshs-03725446>

Submitted on 22 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

S'attacher/être attaché au *biou*

Be touched by the biou and become attached to it

Flavie Ailhaud et Noël Barbe



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/insitu/15514>

DOI : [10.4000/insitu.15514](https://doi.org/10.4000/insitu.15514)

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Flavie Ailhaud et Noël Barbe, « S'attacher/être attaché au *biou* », *In Situ* [En ligne], 33 | 2017, mis en ligne le 17 janvier 2018, consulté le 08 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/15514> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.15514>

Ce document a été généré automatiquement le 8 juin 2021.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

S'attacher/être attaché au *biou*

Be touched by the biou and become attached to it

Flavie Ailhaud et Noël Barbe

Au bonheur de l'ethnologue ?

- 1 C'est en septembre 2011 que nous avons « fait » notre premier *biou*, répondant ainsi à une demande de la municipalité d'Arbois, dans le vignoble du Jura, qui s'interrogeait alors sur la possibilité d'une inscription de cette fête viti-vinicole sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité¹.
- 2 De loin, ou dans de vagues souvenirs d'enfant, cette fête nous paraissait relever d'un folklore de spectacle, d'une manière d'augmenter le chiffre d'affaires de la viticulture arboisienne par une concentration de clients potentiels mais aussi par une qualification historique et culturelle de ses productions². Au fond, ce ne serait pas la première fois que le récit patrimonial se verrait prendre dans des opérations de marketing territorial.
- 3 Dans un premier temps d'enquête, il s'est donc agi de circonscrire les sens que les Arboisiens donnent au *biou*, les modalités de leurs attachements³ qu'ils décrivent ou qui sont observables. Bref, ce qu'ils font faire au *biou*, et ce que le *biou* leur fait faire.
- 4 Y regardant de plus près, donc, c'est moins du côté du spectacle ou des agencements marchands⁴ que se trouve le sens du *biou* que de celui des moments épiphaniques par lesquels un monde social se dit à lui-même, « instants fugitifs » chers à Marcel Mauss « où la société prend, où les hommes prennent conscience sentimentale d'eux-mêmes et de leur situation vis-à-vis d'autrui⁵ ». S'il fallait parler de vin, ce serait l'échange des pichets de vin dans les petits restaurants du Midi de la France tels que Claude Lévi-Strauss les analyse en 1967, que l'on pourrait convoquer :

La petite bouteille peut contenir tout juste un verre, ce contenu sera versé non dans le verre du détenteur, mais dans celui du voisin. Et celui-ci accomplira aussitôt un geste correspondant de réciprocité. Que s'est-il passé ? Les deux bouteilles sont identiques en volume, leur contenu semblable en qualité. Chacun des participants à cette scène révélatrice n'a, en fin de compte, rien reçu de plus que s'il avait

consommé sa part personnelle. D'un point de vue économique, personne n'a gagné et personne n'a perdu. Mais c'est qu'il y a bien plus dans l'échange que les choses échangées⁶.

- 5 Durant le moment du *biou*, il n'y a pas d'échanges marchands mais de l'échange qui s'effectue dans un « faire-ensemble ».
- 6 On l'aura compris, la fête organisée par la municipalité et la Société de viticulture d'Arbois est le *biou*, terme dont le sens n'est pas véritablement connu, mais qui désigne à la fois une fête, une cérémonie et l'un de ses objets, majeur mais pas unique, une énorme grappe de raisin formée par l'assemblage de fruits sur un *moule* en paille recouvert d'un treillage métallique. Elle se déroule tous les premiers dimanches de septembre, et le samedi précédent.
- 7 Rapidement décrite, dans ses parties publiques, cette cérémonie s'ordonne autour de :

Figure 1



LES RAISINS APPORTÉS PAR LES VIGNERONS.

PHOT. NOËL BARBE, 2015. © NOËL BARBE.

- 8 - la confection, le samedi après-midi, d'une énorme grappe de raisin, dont la taille varie selon l'abondance de la récolte et l'aspect selon sa qualité, par accrochage sur un *moule* de paille et un treillis métallique de grappes de raisins blancs et noirs, en bandes alternées. Ces fruits sont apportés par les vignerons de l'aire géographique de l'appellation d'origine contrôlée Arbois, à l'appel de la Société de viticulture (**fig. 1**). La confection est prise en charge principalement par ceux qui porteront la grappe le dimanche. Parallèlement, mais dans un même espace et au même moment, des grappes de raisins blancs et noirs sont assemblées par d'autres acteurs sur un autre support, en forme cette fois de couronne (**fig. 2, 3, 4**).

Figure 2

La fabrication du *biou*.

Phot. Noël Barbe, 2012. © Noël Barbe.

Figure 3

L'accrochage des grappes sur le *moule*.

Phot. Noël Barbe, 2014. © Noël Barbe.

Figure 4



La fabrication de la *couronne*.

Phot. Flavie Ailhaud, 2012. © Flavie Ailhaud.

- 9 - un premier cortège partant le dimanche matin du lieu de confection du *biou*, alors porté sur un *brancard*, par quatre vignerons (« les porteurs »), précédés d'un groupe de joueurs de violon, plutôt des joueuses actuellement. Le pas est réglé par deux autres vignerons portant des *piques* aux armes de la ville, alors que le cortège est encadré par d'autres *porte-piques* également vignerons (fig. 5). Derrière le *biou* prennent place le maire d'Arbois et le président de la Société de viticulture, tous ceux qui le veulent, des « notables » étant distingués par un bouquet offert par la Société de viticulture, qu'ils déposeront au monument aux morts après la cérémonie religieuse. Le *biou* est accueilli sur le parvis de l'église Saint-Just⁷ par le clergé, rentré dans l'édifice et monté dans la nef, accroché à un filin. S'ensuit une messe où chacun des porteurs prend la parole, où les discours des clercs sont soigneusement dosés, du plus ample (le *biou* comme signe de solidarité d'un collectif) au plus religieux (par exemple le pressoir divin⁸). L'ensemble des membres du cortège ne participe pas à la cérémonie religieuse, certains rebroussant chemin à l'entrée du bâtiment, d'autres attendant l'élévation de la grappe pour sortir ;

Figure 5



Le défilé du *biou* traversant la ville.

Phot. Yves Neyrolles, 2013. © Yves Neyrolles.

- 10 - un second cortège, qualifié dans le programme édité de la fête de « cérémonie patriotique ». À la sortie de la messe, retour est fait au lieu de confection du *biou* ; un second défilé se forme cette fois derrière la couronne de raisin portée par deux vigneron (fig. 6), suivant le même parcours, et accompagné par une « harmonie municipale », mais cette fois jusqu'au monument aux morts, où attendent quelques-uns des participants du premier cortège n'ayant pas suivi le second, et où se déroulent discours du maire et dépôts de gerbes ;

Figure 6



Le défilé de la *couronne* dans la ville.

Phot. Flavie Ailhaud, 2012. © Flavie Ailhaud.

- 11 - un « apéritif », dans un square ou une rue, à base des productions des vignerons arboisiens, qu'ils offrent à la population arboisienne et à l'ensemble des participants des cortèges. Cet apéritif vient clore le moment public de la fête du *biou*.
- 12 Voir en annexe le film d'accompagnement du dossier de candidature du *biou* à l'Unesco (Réalisation Bernard Boesflug, IRRIM 2013).
- 13 Si nous nous entendons sur le fait que ce ne sont pas les objets qui sont patrimoniaux mais des relations qui les instituent comme tels, ce sont alors deux modalités de qualification patrimoniale qui sont mises en avant par la municipalité d'Arbois à l'appui de sa demande.
- 14 Tout d'abord, l'adhésion d'une population à une manifestation que la phrase, toujours répétée mais non dénuée de réalité, « à Arbois on préfère manquer un Noël en famille qu'une fête du *biou* », viendrait attester. Autrement dit, lorsque l'on est originaire d'Arbois sans plus y résider, s'il est un moment où il faut revenir, c'est bien celui-ci.
- 15 Seconde modalité, l'ancienneté comme garant d'une qualité patrimoniale, comme constitutive de l'objet patrimonial. L'une des activités de l'érudition historique locale consiste à s'interroger sur l'origine de la cérémonie, dans des recherches archivistiques, tendant à attribuer au moment une ancienneté⁹. Le *biou* est patrimoine parce qu'il est ancien, parce que l'on peut produire des documents qui l'attestent, parce que l'on rassemble et collectionne les photos ou documents graphiques qui le représentent à différentes dates.
- 16 Certification temporelle d'un côté, adhésion populaire de l'autre, telles semblaient être les caractéristiques patrimoniales *a priori* attribuées par les acteurs politiques à cet

objet, soit une sorte de grand écart entre une conception de la valeur patrimoniale indexée sur le temps long d'une existence et une tentative de réponse aux critères de l'Unesco concernant le patrimoine culturel immatériel, s'agissant particulièrement d'une « participation » de la population à la définition de ce qui fait pour elle patrimoine. Mais entre cet objet ancien mono-qualifié et l'adhésion populaire quasi-aphone dans la demande, une sorte de vide. C'est ici que nous nous sommes installés, dans cet espace de gestes et de discours qui prolifèrent, dans ce lieu où se jouent et s'expriment les attachements multiples d'acteurs pluriels qui pour autant ne sont pas qualifiés par les promoteurs de l'inscription. Ils ne sont cependant pas sans effets, y compris sur les modalités de qualification patrimoniale du *biou*.

- 17 S'inscrivant dans le champ d'une anthropologie de l'action patrimoniale¹⁰, notre enquête a été menée à partir d'observations de la fête et de ses tentatives de mise en patrimoine. Enfin, elle s'est appuyée sur des entretiens ici conçus comme une mise à l'épreuve au sens de la sociologie pragmatique, c'est-à-dire comme la création d'une situation où des personnes, recourant à leurs compétences propres, qualifient ou justifient un être, humain ou non-humain, ici le *biou*. La légitimité de cette situation repose sur l'existence d'une volonté de faire inscrire la fête sur l'une des listes du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Dans la première phase de l'enquête, dont il sera ici question, ces personnes sont les acteurs proches et directs de l'organisation et de la prise en charge de la fête. Ce sont deux principes de qualification qui seront là traités : le temps et le collectif. D'une part parce qu'ils renvoient aux deux modalités initiales de qualification par la municipalité (ancienneté et adhésion), d'autre part parce qu'ils sont mis en œuvre par les acteurs rencontrés, mais aussi parce que toute qualification patrimoniale se pose à la fois la question des formes de présence du passé et celle de savoir de qui un patrimoine est le bien commun. C'est au moins à ces deux conditions qu'une chose devient chose patrimoniale.

Le temps configuré

- 18 Dire le *biou* dans une situation de patrimonialisation, c'est configurer le temps, recourant pour cela à différents personnages qui viennent peupler la scène de l'épreuve : des bâtiments et leurs usages, des séquences temporelles particulières, des parents, des amis, des allochtones, des collègues, des corps, des tâches, des productions. Cela donne alors à voir que le temps est travaillé par le *biou* de différentes façons mais que le *biou* lui-même travaille le temps.

Un moment

- 19 Le temps du *biou* est investi comme un moment. Il s'énonce comme suspensif, d'abord en tant qu'interruption provisoire des travaux dans le cas où les vendanges seraient déjà commencées, une « mise en parenthèses » du travail en cours durant ce premier week-end de septembre, quelles que soient les prérogatives et la charge de travail en cette période. « C'est vrai que nous, cette année, on était en pleines vendanges ; on a arrêté nos vendanges, on s'est dit : il y a le *biou*, on ramassait nos vins de paille, on a dit : on arrête pour les deux jours de la fête d'Arbois, [...] on arrête le temps du *biou* ».
- 20 Moment de suspension également d'éventuels conflits. En reprenant la modélisation des régimes d'action en paix élaborée par Boltanski¹¹, le moment du *biou* se décrit

comme un temps en *agapè*, c'est-à-dire un moment où la gratuité prime dans sa relation aux autres, un moment où les actions des uns et des autres n'attendent pas de retour.

- 21 Ensuite, c'est un moment de réactivation des relations sociales, de retrouvailles avec des membres de sa famille partis de la ville ou des amis de longue date, comme dans le cas de ce porteur invitant tous les ans son correspondant scolaire allemand, relation datant de son enfance. Cette réactivation vaut aussi pour les morts, c'est de ce point de vue un moment de remémoration, dans le cortège, pour certains des porteurs qui pensent à leurs parents qui ont porté le *biou* auparavant, à l'église, avec le rappel des familles dont des membres sont morts dans l'année, au moment de la montée de la grappe dans la nef, où l'on pense à des parents décédés, lors de la cérémonie de la couronne où sont célébrés les vigneron et Arboisiens morts à la guerre mais aussi les créateurs de la Fruitière vinicole, en 1906. D'une certaine manière, parce que tous ont participé à faire Arbois et plus particulièrement son vignoble, ils sont là, présents et évoqués comme tels. De ce point de vue, le *biou* est ritournelle¹², réaffirmation d'un territoire qui n'apparaît pas tant comme un extérieur que comme un extra-soi – « Le *biou* c'est nous », « ne pas rater la fête du *biou* » –, c'est une re-territorialisation autour de l'espace, bien sûr, mais aussi du temps, en tant que l'espace pratiqué est héritage dans ses formes ou par l'éducation reçue.
- 22 De ce point de vue, la fête du *biou* relèverait d'un monde domestique¹³. Pour exemple encore, là où des milliers de personnes défilent dans d'autres fêtes viti-vinicoles et là où les relations sont marchandes, les êtres du *biou* sont qualifiés par leurs relations avec leurs semblables, et les gens extérieurs par celles qu'ils entretiennent avec ceux qui les invitent. Il s'agit de remercier, d'inviter, de donner, de recevoir... Le principe d'équivalence fait référence aux relations personnelles, d'un point de vue synchronique comme diachronique, à des amis, à des Arboisiens, à des anciens Arboisiens, à des collègues... Là où s'instaurent des relations marchandes ouvertes au cours de fête de la « Percée du vin jaune », l'apéritif offert au *biou* par les vigneron est saisi comme tout à la fois un moment de convivialité, l'occasion de goûter la production de collègues arboisiens et celle d'un retour vers les Arboisiens dont la municipalité œuvre pour le vignoble, une sorte de remerciement, en quelque sorte (**fig. 7**).

Figure 7



L'APÉRITIF RÉPUBLICAIN.

Phot. Noël Barbe, 2012. © Noël Barbe.

Un point

- 23 Fête religieuse des prémices à l'origine, sur laquelle s'est greffé le défilé de la couronne, le *biou* est bien évidemment situé par rapport au cycle de la culture de la vigne et de la récolte. Revenant tous les ans, il marque dans les travaux le moment où l'on va en recueillir les fruits, tandis que d'un point de vue personnel, il renvoie au temps qui s'écoule, marqueur des années passantes. Cet écoulement du temps biographique, s'il s'inscrit dans un temps cyclique, se déroule aussi d'un point de vue linéaire. Par exemple, pour un porteur du *biou*, le moment est important et marque un temps biographique fort dans une « carrière » de vigneron. À l'opposé, au fil des ans, alors que le corps vieillit et s'use, le portage devient plus difficile et rappelle le temps qui passe et la vie qui s'écoule. L'interruption de la charge renvoie à cette histoire, mais aussi à des moments extracorporels de la vie, comme dans le cas de ces anciens porteurs arrêtant pour cause de changement de profession ou de mauvais état de leurs vignes dû à un passage difficile de leur vie.

Une mise en présence du passé

- 24 D'une certaine manière, dire le *biou*, c'est dire les *bioux*. La date de tel ou tel d'entre eux renvoie à des événements particuliers, historiques, météorologiques ou encore personnels. Dire le *biou*, c'est dire certains *bioux* particuliers. Parmi ceux-ci, l'une des dates les plus évoquées est celle de la Libération de la ville d'Arbois par les troupes américaines, le 4 septembre 1944. Un premier *biou* a alors lieu sous l'Occupation, les

porteurs traversant seuls la ville, sans aucun cortège ; le second une fois Arbois libérée, les troupes américaines arrêtant, comme en une image renversée du contrôle de l'espace, le flux de leurs véhicules pour laisser passer le cortège (**fig. 8, fig. 9**).

Figure 8



Le « *biou* interdit » sous l'Occupation, 1944.

© Collection privée.

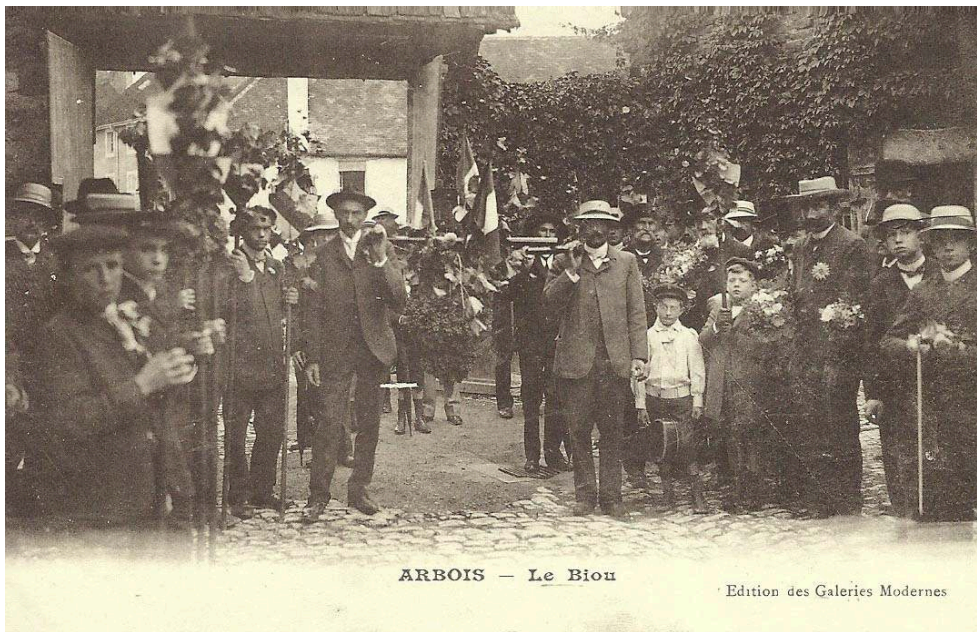
Figure 9

Le « *biou* de la Libération », 1944.

© Collection privée.

- 25 Ou encore des événements personnels comme la mort d'un père dont les obsèques sont alors organisées ailleurs qu'à l'église d'Arbois. Mais les *biou*s sont aussi les supports mémorisés, comme le vin, des événements météorologiques passés. Tel *biou* peut avoir été petit, fait sur un sac de sel, l'année ayant été catastrophique (**fig. 10**). Les couleurs des bandes alternées de la grappe renvoient au caractère précoce ou non de la récolte, ce qui est le cas lorsque l'on a à faire à deux bandes noires et une bande blanche, comme en 2011. La maturité des cépages accrochés est aussi le signe de l'année vinicole. Ainsi, en 2012, où l'ensoleillement a manqué à la vigne, le poulard¹⁴ et le savagnin sont très peu présents sur le *biou*. Aujourd'hui il n'y a plus qu'un *moule* pour confectionner le *biou* alors qu'il en existait plusieurs auparavant, choisis selon l'abondance de la récolte. Ce passage à un *moule* unique signifie le progrès de la viticulture, maîtrisant plus efficacement les conditions d'exercice ; tout comme la maturité aujourd'hui régulière des grappes accrochées est mise en relation avec le « réchauffement de la planète ».

Figure 10

Le *biou* de 1910.

© Collection privée.

- 26 Enfin, le *biou*, comme la communauté vigneronne, traverse le temps et en manifeste, par sa seule existence répétée, la permanence. En quelque sorte, quoiqu'il arrive, le *biou* se fait... Il se fait mais ne se pense pas comme la reproduction de l'origine, mais comme d'aujourd'hui. La question, par exemple, des costumes des porteurs et parfois les polémiques qui l'accompagnent renvoient au refus d'un devenir folklorique et d'une fixation temporelle. Les porteurs ne sont pas « costumés », ne sont pas « déguisés », ils viennent en « costume du dimanche », celui-ci ayant nécessairement changé au gré des modes. Les porteurs du *biou* et des *piques* refusent, en 1933, de porter des « costumes de vignerons d'autrefois ». La présence ponctuelle, il y a quelques années, d'une confrérie extérieure venue défiler en costumes folkloriques, tout comme la tentative de mettre dans le cortège des enfants de vignerons costumés avec hottes et tabliers et les refus qui en ont résulté, témoignent de cette présentification d'un héritage. Le *biou* est tout à la fois une répétition et une différence, une anaphore en tant que figure du même, mais d'une similitude articulée à une dissemblance. De ce point de vue, il est à la verticale de lui-même¹⁵.

La promesse d'un futur

- 27 Le second cortège, celui de la « couronne », est pris en charge par la Fruitière viticole d'Arbois, structure coopérative de production du vin à partir des fruits apportés par ses sociétaires. Comme le précédent, elle traverse la ville, partant de la maison Vercel, stationnant devant la maison Pasteur avant de passer devant son monument, la mairie, l'église Saint-Just avant d'atteindre le monument aux morts où les discours prononcés se veulent républicains. C'est la nation qui est là convoquée, les « valeurs » constituantes de son histoire et les faits marquants de celle d'Arbois (**fig. 11**).

Figure 11

**DISCOURS DU MAIRE AU MONUMENT AUX MORTS.**

Phot. Flavie Ailhaud, 2012. © Flavie Ailhaud.

- 28 Mais au-delà, c'est aussi un autre rapport au temps qui est actualisé et affirmé : la promesse d'un futur. La fruitière vinicole choisit, pour porter la couronne, de jeunes sociétaires, souhaitant figurer là l'avenir de la viticulture, ce que l'on peut interpréter comme le retour de l'immanence au regard de la religiosité qui peut entourer le *biou* (fig. 12).

Figure 12

**DES FONDATEURS DE LA FRUITIÈRE VINICOLE D'ARBOIS.**

© Fruitière Vinicole d'Arbois.

Le collectif

- 29 Dire le *biou* en situation patrimoniale, c'est aussi parler de collectifs humains rassemblés autour de lui, que leur rôle soit de confectionneur, de participant ou de spectateur. Ce sont alors au moins deux collectifs qui apparaissent, distincts mais non sans liens.

Division et rassemblement

- 30 Le week-end de la fête du *biou* coïncide avec la fête patronale, et il est très souvent proche du 4 septembre, date à laquelle la ville d'Arbois a été libérée de l'occupation nazie en 1944. En ce week-end du *biou*, appelons-le comme ça, le défilé de la couronne de raisins et son dépôt au monument aux morts ont pour objet la commémoration de l'événement et la reconnaissance d'une dette envers les vigneron et les Arboisiens morts à la guerre, envers lesquels on s'estime redevable parce qu'ils ont permis le monde dans lequel on vit. Mais la couronne transporte aussi une autre histoire. Elle est la trace dite d'une opposition, aujourd'hui quasi-pacifiée, entre « rouges » et « blancs », entre laïcs et cléricaux et, en même temps, elle fonctionne comme signe de pacification de ces conflits passés. Sa narration et sa description provoquent un discours sur les oppositions passées et en construisent le sens.

Hegel à Arbois ?

- 31 *Biou*, couronne... parfois, les termes s'entremêlent. Lorsqu'il s'agit « d'aller au *biou* », c'est souvent des deux cortèges dont il est question. On peut « faire » les deux mais aussi l'un et pas l'autre, on peut suivre le *biou* sans pénétrer dans l'église ou en ressortir une fois qu'il est accroché à son fil métallique et monté. On peut sortir de l'église et attendre au monument aux morts que la couronne arrive ou suivre l'ensemble de l'office religieux... Si les attachements exprimés sont divers, les deux manifestations sont jugées aujourd'hui légitimes par les uns et les autres, pensées comme permettant une pluralité de la journée : « il y en a pour tout le monde. » C'est comme si, en ce jour, au sein des vigneron et de la ville, on prenait acte tout à la fois des ressemblances et des dissensions, comme si s'affirmait un collectif malgré celles-ci. Nous sommes là dans un espace de pacification. Le *biou* et la couronne, « c'est Arbois ».
- 32 Cela ne règle pas pour autant la nature des relations entre *biou* et couronne. Elle peut être décrite comme d'ordre complémentaire ou hiérarchique dans le sens que Louis Dumont donne à ces termes¹⁶, et c'est là une tension. Soit deux catégories dont la totalité représente l'ensemble d'un phénomène, deux solutions, au moins, se présentent alors. Soit ces deux catégories se juxtaposent, et prises ensemble, représentent l'ensemble d'un phénomène. Elles sont alors dites « complémentaires » ou « contradictoires » dans le sens « où l'une exclut l'autre et qu'il n'y a pas de tierce possibilité »¹⁷. Si ces catégories sont dans des relations hiérarchiques, alors l'une (la supérieure) représente l'ensemble du phénomène et inclut l'autre catégorie qui réciproquement l'exclut. La première représente l'unité d'ordre supérieur. La relation hiérarchique est une relation d'englobement du contraire.
- 33 Autrement dit, il y eut une époque où *biou*-grappe et couronne pouvaient représenter à eux seuls une totalité dans une relation d'exclusion mutuelle et de concurrence. Ainsi, la confection de couronne rouge dans une opposition à la grappe, alors désignée comme religieuse. Leur regroupement dans l'organisation et le déroulé du *biou* en font des composantes d'une totalité unique, en relation distinctive ou hiérarchique. Ceci est l'objet d'une double tension. Pour certains, la relation est distinctive, parce qu'il s'agit de maintenir le caractère spécifique et autonome de la couronne. L'englobement est alors contesté, soit par une proposition alternative de nomination : « fête d'Arbois », conduisant à séparer *biou* et couronne, soit par le souhait de certains que la couronne soit un jour « toute rouge »¹⁸. Pour d'autres, dans le cadre d'une candidature à l'Unesco, la distinction repose sur le caractère trop récent ou trop peu empreint de spiritualité de la couronne qui, de ce fait, n'aurait aucune légitimité patrimoniale. Pour d'autres encore, la couronne est dans la fête du *biou*, dont la terminologie devient englobante, désignant les deux cortèges. Pour autant, l'englobement ne signifie pas la négation de l'englobé, et comme chez Hegel, l'opération d'englobement produit des effets qui ne se résument pas à ceux de l'addition des parties. Par exemple, « vous ne trouvez pas qu'à Arbois on se respecte ? », nous dira un vigneron durant l'apéritif de 2012. Pas plus que les différences ne disparaissent. Le *biou* est un espace de leur construction politique, construction régulatrice basée sur une reconnaissance mutuelle¹⁹.

Multiplécité des façons de « faire le *biou* », pluralités des rapports à la religion

- 34 Le sens originel attribué au *biou* est celui d'une « offrande des prémices de la récolte au saint patron de la paroisse », à saint Just ou à Dieu, « au créateur ». Dans le registre

symbolique et biblique du sermon de la messe de 2012, il est aussi assimilé à la grappe de Canaan²⁰ ou encore au geste d'Abel et Caïn qui, dans le premier livre de la Bible²¹ font don, pour l'un des prémices des fruits de la terre, pour l'autre de celles, préférées par Dieu, de ses bêtes. La messe et la bénédiction donnent un caractère religieux incontestable à la fête. Mais le *biou* et son pan religieux sont saisis de manière multiple, tout comme eux saisissent les acteurs. Ils sont alors actants²², c'est-à-dire qu'ils contribuent à la construction qu'on en fait.

- 35 La croyance fait très peu question. Le collectif n'a pas de droit de regard sur le degré d'adhésion à la foi des participants, ce rapport étant considéré comme relevant d'une sphère individuelle. Participer à la messe du *biou* n'implique, ni au regard du clergé ni à celui de l'assistance, de ressentir ou d'adhérer à une conviction religieuse. L'homélie de la messe du *biou* de 2011, par sa construction subtilement agencée alternant création divine, relations à une surnature et relations entre humains, permet à chacun, croyant et non-croyant, de se retrouver. Ce dont fait également part l'un des prêtres de la paroisse : « Notre but, ce serait aussi que les gens n'aient pas besoin de décrocher, c'est-à-dire que tout ce qu'on essaie de dire est audible, pas forcément acquiescé mais audible pour tout le monde. » Bref, la constitution d'une arène centrée et ouverte à la fois. Investissement religieux ou non, la messe du *biou* peut s'entendre comme un partage spirituel, à comprendre non pas comme une communication entre l'humain et le divin mais comme une réflexion commune sur le sens de la vie, de la vigne et du vin, de la fête. « Ce que j'aimerais bien, c'est que ce soit pour tout le monde une fête spirituelle, qu'elle soit moins religieuse pour certains, moi ça ne me dérange pas ». Mais l'on peut aussi considérer, dans le droit fil de la symbolique chrétienne, que cette grappe qui s'élève dans l'église représente le corps du Christ (**fig. 13**).

Figure 13



La montée du *biou* dans le transept de l'église.
 Phot. Yves Neyrolles, 2017. © Yves Neyrolles.

- 36 C'est en termes de pratique que s'aborde la religion dans la fête du *biou*. Une fois le *biou* dans l'édifice, certains le suivent de près pour avoir une place, d'autres entrent dans l'église mais restent à proximité de la porte pour pouvoir sortir discrètement et sans gêner la cérémonie une fois le *biou* suspendu. D'autres encore s'arrêtent sur le parvis, repartent ou restent en attendant de participer au cortège de la couronne. Si on ne participe pas à l'office religieux, c'est en général pour être en stricte adéquation avec ses principes républicains et de laïcité. « Pour un mécréant comme moi, c'est un peu compliqué » de participer à la messe. Peuvent alors surgir des contestations quant à la présence d'élus à la cérémonie qui « n'ont pas été mandatés par leurs électeurs pour les représenter dans des manifestations religieuses » ou comme cette fois où la préfète du Jura a assisté à la cérémonie en tenue officielle. Saisi strictement dans sa dimension religieuse, le *biou* sépare. Abordé dans sa seule et unique relation à la religion, il divise le collectif regroupé autour de lui.
- 37 Pour autant, le *biou* n'existe pas uniquement sur ce mode excluant. La valeur religieuse ne prime pas toujours dans la manière dont il est investi. De plus, la pratique religieuse du *biou* n'est pas appréhendée exclusivement comme une religiosité mais avant tout comme une pratique communément partagée. On pourrait dire que l'on va à la messe du *biou* comme on va à une communion, un baptême, un enterrement. Y participer, c'est aller au-delà d'une croyance et d'une pratique religieuse, c'est affirmer un attachement aux personnes, dans le cas du *biou* au collectif, une sorte d'héritage culturel. D'ailleurs, les mariages ou baptêmes sous la grappe, prisés par les Arboisiens, fonctionnent plus comme le signe d'un attachement et d'une appartenance à la localité que comme une marque de dévotion religieuse.

38 Enfin, la fête du *biou*, c'est aussi la « fête du village », celle des Arboisiens pour les Arboisiens. Elle constitue un lieu et un moment de réunion, de rassemblement d'un collectif au sens large, c'est-à-dire des originaires et résidents d'Arbois ou des membres de la « diaspora arboisienne ». Elle traduit l'attachement à un ensemble dont le dénominateur commun est la localité, Arbois comme un lieu et un collectif auxquels on appartient et qui nous appartiennent. Au cours de cette manifestation, le vin, intervenant au moins à cinq reprises²³ dans le déroulement de la fête, devient – entre autres – un moyen de communication. Il est posé, par ses effets produits, comme permettant une meilleure communication entre des humains alors plus « vrais », voire une communion. « Vous savez ce qu'on dit : “*in vino veritas*”, vous faites un bon repas de famille, des gens qui prennent pas le volant, on boit à peine plus, bon les traits se dérident, les langues se délient, bon on ne mourra pas en bonne santé, après... » Cette thématique est aussi travaillée dans l'homélie de 2011, prononcée par un évêque fils d'un vigneron jurassien, qui dira que lors d'une dégustation, « le vin crée ce lien qui lie les hommes et les femmes entre eux ».

Un collectif particulier : les porteurs du *biou*

Devenir et transmettre

39 L'ensemble constitué par les porteurs du *biou* apparaît comme un groupe particulier par la manière, déjà, dont il se constitue, le mode de désignation et les critères requis pour prétendre devenir porteur. Les conditions pour accéder à ce statut se jouent sur plusieurs registres, tout comme varient les modalités pour y accéder. Elles ne sont ni écrites ni à écrire, « il y a pas de réglementation ni de règlements, c'est une transmission orale [...]. Donc un des grands principes auquel nous les porteurs on tient beaucoup, c'est le porteur, quand il décide de quitter son poste, il le quitte quand il le veut, il y a pas de... ça peut être 30 ans, quand il quitte son poste, c'est lui qui décide du successeur ». Trois conditions doivent être remplies pour prétendre à ce statut, elles peuvent être l'objet d'une certaine labilité ou de correctifs.

40 « Avoir un minimum de convictions religieuses. » Cette conviction religieuse nécessaire ne se mesure pas en termes de pratique, « on cherche des gens qui ont une certaine spiritualité, non pas dans la pratique parce que moi je suis quelqu'un loin d'être pratiquant mais un super vigneron athée, je pense pas que ce soit l'idéal ». La croyance est incommensurable. Le *biou*, « ça reste religieux même si les quatre porteurs sont très peu pratiquants. On en a discuté, des fois on a quand même des discussions un peu sérieuses, chacun a un peu un sentiment... de foi on va dire, mais après, doser la foi c'est autre chose, mais automatiquement la recherche d'un successeur va aller sur quelqu'un qui a un intérêt pour cette offre ». Le partage de la croyance peut être central dans le choix.

41 « Habiter à Arbois » est la seconde condition. Elle s'indexe sur une conception cadastrale du territoire défini comme une « surface de dimensions distinctes, délimitée par des frontières²⁴ ». Dans le cas d'éventuelles critiques sur ce critère, l'implantation sur le territoire arboisien doit être réaffirmée. C'est le cas pour l'un des porteurs habitant une des dernières maisons d'Arbois, si proche du village voisin qu'on la croit y appartenir. « C. est sur Arbois, il habite à Villette mais il est sur Arbois. Mais c'est vrai que c'est particulier parce que sa maison est sur Arbois et il est... C'est vrai que quand on est au téléphone on dit tout le temps Villette, mais non, c'est sur Arbois ».

- 42 « Avoir des vignes » est la troisième condition. Pour devenir porteur du *biou*, il faut être en possession de vignes et ce faisant, être immergé dans le monde viticole. L'importance plus ou moins grande de son domaine et le degré d'immersion dans l'activité vigneronne, s'il est partiel, peut parfois prêter à discussion. Il faut « quelqu'un qui est un peu représentatif aussi de la profession, faut pas que ce soit quelqu'un aussi qui fasse un petit carré de vigne de dix ares qui a trop d'activités professionnelles à côté... ». Alors, lorsque la définition donnée d'« être vigneron » ne correspond pas pleinement à la situation d'un porteur – tel est le cas actuellement – entre en jeu une épreuve de justification²⁵. Dans ce cas, l'attachement et l'assiduité au *biou* valident la position de porteur d'une personne semblant ne pas répondre aux conditions requises pour l'être. « Il y en a qui sont comme ça en portant le *biou*, parce que les parents ont porté le *biou*, le père a transmis au fils, le fils travaille à côté, le cas de M. M., par exemple, mais là ils sont très attachés dans la famille au *biou* donc... » « C'est un porteur qui a décidé de me donner la place, quoi, parce que j'étais tous les ans au *biou*, j'aidais pour le faire [...] il a souhaité que ce soit moi parce que j'étais imprégné de cette cérémonie. » (fig. 14).

Figure 14



UN ANCIEN PORTEUR ET SON SUCCESEUR.

Phot. Yves Neyrolles, 2013. © Yves Neyrolles.

- 43 La transmission du rôle de porteur est un processus de désignation, il s'agit d'une nomination d'un individu nouveau par un individu déjà membre qui, par le legs de sa place, la perdra. Les autres porteurs sont mis au courant de la décision, souvent la veille du *biou*. Pas plus que la personne choisie, ils ne demandent d'explication sur les motifs de cessation de la fonction de porteur et sur le choix du successeur. On ne « trouve » pas un successeur, on le choisit selon soi, selon lui, selon qu'on le juge digne d'accéder

au statut honorifique de porteur, la décision est personnelle, le choix individuel, les autres porteurs, tout comme le collectif arboisien, n'ont pas de droit de regard. Choisir un successeur pour porter le *biou* se fait donc à partir de liens préexistants, d'affinités, de ressemblances. Ils peuvent être décrits en termes de parenté biologique, la transmission s'effectue entre un père et son fils. « En fait, mon histoire c'est une histoire familiale [...], mon grand-père le portait, mon père a pris sa succession et j'ai pris après mon père. » La description de la transmission peut aussi invoquer une parenté intellectuelle, communauté spirituelle liée à une pratique religieuse, mais qui peut aussi être une commune manière de penser et de travailler la vigne et le vin. Pour exemple, une pratique de la viticulture dite biologique. « Quelque part, on remet à quelqu'un qui nous ressemble ou qui travaille un petit peu dans le même esprit, je pense », « Q. on se connaît bien, ce qu'il y a en commun avec Q., c'est qu'on a attaqué le bio à la même époque, lui a mis le domaine de la R. en bio en 99, moi j'ai mis le domaine en bio ici en 99, c'est déjà la première chose. Après, peut-être qu'on a aussi la même vision du vin. »

Être et rester légitime

- 44 Le portage renseigne sur la considération reçue par le porteur, soit de la part de la communauté vigneronne, soit de la part du collectif arboisien, ou bien des deux à la fois. « On est fier de porter le *biou*, c'est un honneur, c'est honorifique. [...] C'est un grand honneur pour la famille vigneronne d'être nommé porteur de *biou*. C'est une reconnaissance un petit peu de ce qu'on peut faire, même si ce n'est pas sur les vignes, ça peut être aussi sur le vin [...] ». Porter le *biou* est une épreuve avant même de le faire et tout en le faisant. Le mérite ici se construit à partir du jugement sur le travail fourni dans son activité vigneronne. *A contrario*, si le travail est déprécié, le vigneron n'est pas légitime pour accéder à cette place ou la conserver une fois porteur. « Personnellement, je ne pouvais pas, c'est un honneur, mais il faut aussi que l'honneur soit mérité. Si vous bâclez votre travail [...] vous n'avez plus la place. Et faut être honnête, faut être honnête avec soi-même et vis-à-vis des gens, c'est un honneur mais cet honneur il doit être mérité ; si à un moment vous n'êtes plus capable [...] il faut savoir dire : "stop, je ne suis plus capable, je transmets" ». Le portage doit être justifié²⁶. En ce sens, le travail de vigneron est au fondement de la légitimité de porteur du *biou*. Une fois cette place atteinte et le temps qu'il l'occupera, son travail devra toujours constituer la première instance de sa légitimité.

Figurer ?

- 45 Le groupe des porteurs est appréhendé comme devant être représentatif du paysage sociologique de la viticulture arboisienne, composée de coopérateurs, de vignerons indépendants ou d'employés d'un grand domaine. Il doit traduire au plus près sa diversité. En cela il revêt une fonction de figuration²⁷.
- 46 Ce principe représentatif est pourtant porteur de tension dans le sens où le groupe n'est choisi par personne pour assurer une telle fonction. Son principe de constitution participe à une forme d'« autodétermination » sur laquelle ni le collectif arboisien, ni celui regroupant l'ensemble des vignerons ne mandatent les porteurs pour figurer la viticulture arboisienne. Bref, l'ensemble des porteurs doit donc représenter un collectif, sans pour autant être désigné collectivement. Mais le groupe n'est pas

uniquement représentatif, se faisant il est aussi producteur. Par exemple, la passation du statut de porteur du *biou* effectuée selon les critères d'une parenté intellectuelle peut être comprise comme une manière d'ancrer et de perpétuer un regard, une technique et une pratique du métier de vigneron. Elle participe alors à la configuration du vignoble arboisien et par là, le groupe des porteurs fabrique, produit, façonne.

- 47 Après la question du mandat, la seconde tension concerne la figure donnée par les porteurs à la viticulture arboisienne²⁸. Ils sont des propriétaires de vignes, ce qui exclut les ouvriers viti-vinicoles dont la profession est pourtant intégralement orientée vers le travail de la vigne et du vin. Certains s'accordent pour ne voir dans cette figure qu'une esquisse incomplète. D'autant plus que la question d'une possibilité de porteuses est régulièrement posée et que les rôles sont sexuellement distribués, les femmes plaçant les grappes de raisin sur les piques, le samedi après-midi. Ou parfois portent une pique (fig. 15).

Figure 15



LA DÉCORATION DES PIQUES.

Phot. Noël Barbe, 2012. © Noël Barbe.

Centralité

- 48 Si la fête du *biou* est officiellement organisée par la municipalité et la Société de viticulture, la position des porteurs dans l'organisation de la manifestation, même si elle n'est pas énoncée, est centrale. D'abord, et même si cela peut paraître aller de soi, sans les porteurs, le *biou* n'existe pas. Il se fait sans instance constituée de régulation, les actions pour le faire s'effectuent selon des routines²⁹. De cette manière, l'esthétique donnée au *biou*, portant principalement sur l'alternance de bandes de raisins rouges ou blancs, est décidée par les seuls porteurs. Ils délibèrent entre eux du choix à faire sans

que le reste des participants à la confection n'y prennent part. De même, ce sont eux qui produisent le sens des couleurs prédominantes sur le *biou*. Ainsi, lorsque l'année est précoce et fructueuse, la grappe est composée d'une dominante de raisin rouge avec une alternance de bandes rouge, blanc, rouge et inversement lorsque l'année est dite « normale » ou « moins belle ».

- 49 L'absence d'un « comité du biou », qui parfois porte à discussion, atteste de cette centralité des porteurs. Cet organe aurait pour objectif de gérer les instruments nécessaires au bon déroulement de la fête (les *piques*, le *moule*, le *brancard*), d'approvisionner en matériel utile à la confection du *biou* (comme par exemple le fil de fer accrochant les grappes au *moule*), de veiller à la coordination et à l'information des acteurs « périphériques » du *biou* et du défilé (le fleuriste décorant la grappe, les violonistes) et de préparer l'organisation du cortège. Or, toutes ces actions sont mises en œuvre par le groupe des porteurs dans un accord commun et tacite et selon une routine établie. La réunion des porteurs ayant lieu la veille de la confection est un moment de concertation entre les membres de ce groupe restreint. C'est durant ce moment invisible dans l'organisation de la fête que le rôle de chacun des porteurs sera défini ou redéfini mais aussi, c'est là, ensemble, que seront décidées des modifications ou améliorations pouvant être apportées pour le *biou*. Comme par exemple, l'achat d'un nouveau crochet ou d'une nouvelle chaîne pour renforcer celle à laquelle le *biou* est suspendu lors de sa confection, ou encore, concernant le défilé, c'est ici que sera rappelée la cadence à adopter durant le parcours ainsi que les personnes à mobiliser pour gérer la cohésion du cortège.

Conclusion

- 50 Partant d'un objet mono-qualifié et d'une adhésion quasi aphone, nous sommes arrivés au terme de cette première phase d'enquête – que l'on pourrait qualifier de phase de vérification poursuivie sous la forme d'une recherche-action visant à construire la candidature du *biou* à l'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel³⁰ – avec des qualifications temporelles du *biou* plurielles, un collectif différencié et complexifié, un *biou* aux attachements multiples. Le *biou* attache des éléments du collectif arboisien qui le font exister, il est « prendre part » dans le sens où il est jeu entre pluralité et commun. Le *biou* n'a pas de nature première, il est le produit d'un engagement et d'attachements sans cesse renouvelés, ce qui explique le relatif échec de ceux qui souhaiteraient en imposer un sens unique parce que originel. Il est l'un de ces « objets chevelus³¹ » dans lequel le monde arboisien ou une grande partie peut se figurer. Il est fait mais aussi fait faire, comme lorsque l'un des porteurs emmène ses jeunes enfants cueillir avec lui les raisins qui vont le constituer et fait ainsi acte de transmission de sens. On le qualifie et il qualifie, quand il vient vous rappeler l'état de votre corps, par exemple.

- 51 Ce média ne peut être affiché ici. Veuillez vous reporter à l'édition en ligne <http://journals.openedition.org/insitu/15514>

- 52 En 1903, l'historien de l'art Aloïs Riegl, dans un texte resté célèbre, distingue trois valeurs de mémoire s'agissant du monument : la valeur d'ancienneté, la valeur historique et la valeur commémorative. Avec la première, le monument porte les traces

de son altération par le temps. Altération des surfaces, usure des coins et des angles viennent attester du temps à l'œuvre sur le monument, tandis qu'avec la valeur historique, le monument témoigne d'un moment passé, « il représente pour nous un moment déterminé [...] ». Enfin, la valeur commémorative d'un monument, dès sa construction, a pour objet de rendre le moment désigné comme jamais passé, « toujours présent dans la conscience des générations futures »³². Mettant nos pas dans ceux de l'historien de l'art autrichien, le *biou* est, du point de vue de ses trois valeurs mémorielles, une sorte d'objet total. Explicitement, la cérémonie au monument aux morts a une valeur de commémoration, le monument est là pour cela. L'investissement de différents moments du *biou* comme moments de remémoration lui fait remplir un rôle similaire. Pour exemple, se souvenir de ses ascendants en portant le *biou*, ou le présenter comme signe de permanence d'un collectif tout en décrivant certains de ses moments particuliers. Ces derniers témoignent aussi d'un moment passé et donnent une valeur historique au *biou* tout comme la couronne. Ou encore, comme l'érudition historique qui décrit différentes occurrences de la cérémonie. Enfin, la valeur d'ancienneté du *biou* résulte de son caractère de point temporel.

- 53 Le collectif arboisien est là rassemblé, quoique prenant acte de ses divisions, et le groupe des porteurs apparaît comme central dans les modalités de la fête et sa perpétuation. D'autres groupes apparaissent dont l'inclusion dans la fête ne relève pas d'un régime d'*agapè* et de gratuité. Les « notables » sont pour partie des personnalités locales mais aussi des acteurs du monde politique régional. Les inviter et les faire participer au *biou*, c'est se donner l'opportunité de conduire sur eux un travail de conviction à propos de telle ou telle question viti-vinicole. Enfin, l'apéritif qui clôt la fête en tant que moment public, parce qu'il se veut remercier la municipalité de ses actions en direction du monde des vigneron, et parce qu'après lui est rompu le temps de la gratuité, est aussi réintroduction d'une dualité suspendue, ou différemment manifestée, par la double présence du maire et du président de la Société de viticulture derrière le cortège. Lors de la cérémonie religieuse, ce sont ces deux personnalités qui, avec le conseiller départemental, le député ou le sénateur dans l'assistance, sont assises au plus près du *biou* : le vigneron, le maire et le notable...

NOTES

1. - Aujourd'hui le dossier est déposé à l'Unesco.
2. - Rejouant et réactualisant ainsi certaines qualifications des produits de terroir : un lieu d'origine, une inscription culturelle et historique, l'existence ou l'émergence de figures du terroir. Voir par exemple BÉRARD, Laurence, MARCHENAY, Philippe. « Le vivant, le culturel et le marchand : les produits de terroir ». *Autrement*, 194, 2000, p. 191-216. Sur l'enrichissement patrimonial, voir BOLTANSKI, Luc et ESQUERRE, Arnaud. *Enrichissement. Une critique de la marchandise*. Paris : Gallimard, 2017. Le *biou* n'est pas à l'abri de l'extension du domaine de la marchandise, en particulier venant de projets relevant de l'œnotourisme.

3. - Sur la notion d'attachement, voir LATOUR, Bruno. « Factures/fractures. De la notion de réseau à celle d'attachement ». Dans MICOUD, André et PERONI, Michel (dir.). *Ce qui nous relie*. La Tour-d'Aigues : Éd. de l'Aube, 2000, p. 189-208.
4. - CALLON, Michel. *L'Emprise des marchés*. Paris : La Découverte, 2017.
5. - MAUSS, Marcel. « Essai sur le don ». Dans *Id. Sociologie et anthropologie* [1950]. Paris : PUF, 1980, p. 275.
6. - LÉVI-STRAUSS, Claude. *Les Structures élémentaires de la parenté* [1949]. Paris/La Haye : Mouton/MSH, 1967, p. 69.
7. - Saint patron de la paroisse.
8. - En 2011.
9. - Par exemple, GRISPOUX, Pierre. « Le Biou d'Arbois ». *Réalités franc-comtoises*, 189, 1976, p. 337-340 ; GIBEY, Roger. « Le Biou d'Arbois : un rite immuable ? ». Conférence organisée par l'association Pasteur-Patrimoine arboisien, Arbois, 30 janvier 2010. Nous reviendrons plus loin sur cette question de l'ancienneté. Il ne faut pas l'entendre dans ces premières occurrences dans le sens où la définit Aloïs Riegl dans *Le Culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse* (Paris : Éditions du Seuil, 1984).
10. - Voir BARBE, Noël. « Actions patrimoniales ». *Les Nouvelles de l'archéologie*, 93, 2003, p. 5-7 ; *Id.* « Expertise et participation. Configurer l'action patrimoniale ». Dans BOURA, Frédérique (coord.). *Une aventure de l'esprit : l'Inventaire général du patrimoine culturel*. Lyon : Lieux Dits éditions, 2016, p. 145-151 ; TORNATORE, Jean-Louis. « Qu'est-ce qu'un ethnologue politisé ? Expertise et engagement en socio-anthropologie de l'activité patrimoniale ». *ethnographiques.org*, 12, 2007, [en ligne] [consulté le 15/10/2017].
11. - BOLTANSKI, Luc. *L'Amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*. Paris : Métailié, 1990.
12. - DELEUZE, Gilles et GUATTARI, Félix. *Capitalisme et schizophrénie*. T. 2, *Mille plateaux*. Paris : Éditions de Minuit, 1980, p. 382.
13. - BOLTANSKI, Luc et THÉVENOT, Laurent. *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard, 1991.
14. - Ou ploussard, les deux formes sont acceptées pour ce cépage du vignoble jurassien.
15. - FOUCAULT, Michel. *Histoire de la sexualité*. T. 2. *L'usage des plaisirs* [1984]. Paris : Gallimard, 2001, p. 18.
16. - DUMONT, Louis. *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications*. Paris : Gallimard, 1966, p. 396-403.
17. - *Ibid.*, p. 399.
18. - Les importances relatives de cépage rouge ou de cépage blanc, selon les années, actualisent à chaque fois ce souhait exprimé dans l'espace commun de la confection de la couronne et du biou.
19. - Voir à ce propos NACHI, Mohamed (dir.). *Actualité du compromis. La construction politique de la différence*. Paris : Armand Colin, 2010.
20. - Nombres, 13, 23-24.
21. - Gn, 4, 3-4.
22. - THÉVENOT, Laurent. « L'action qui convient ». Dans PHARO, Patrick et QUÉRÉ, Louis (dir.). *Les Formes de l'action*. Paris : Éditions de l'EHESS, 1990, p. 39-69.
23. - À la réunion de préparation des porteurs du biou le vendredi soir ou le samedi matin, après la préparation de la couronne et de la grappe, au cours de la messe, entre porteurs à la sacristie, enfin pour l'apéritif clôturant la cérémonie. On peut y ajouter, moment privé, le repas de famille suivant le biou.
24. - LATOUR, Bruno. « La mondialisation fait-elle un monde habitable ? ». *Territoires 2040*, 2, 2010, p. 9-18.
25. - Voir BOLTANSKI, Luc et THÉVENOT, Laurent. *De la justification... Op. cit.*

26. - *Ibid.*

27. - ROSANVALLON, Pierre. *Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*. Paris : Gallimard, 1998.

28. - Au même titre que l'assemblage des grappes de raisin constituant le *biou* est entendu comme l'expression de l'ensemble du vignoble arboisien.

29. - Dans le sens où L. Boltanski et L. Thévenot l'entendent (*De la justification*. Op. cit.).

30. - Celle-ci a fait l'objet d'un film : BOESPFLUG, Bernard. *Le Biou d'Arbois*. IRRIM, 2013. On peut le visionner sur : <https://vimeo.com/96083921>.

31. - LATOUR, Bruno. « Note sur certains objets chevelus ». *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, 27, 1995, p. 21-36.

32. - RIEGL, Alois. *Op. cit.*

RÉSUMÉS

En 2011 la municipalité et les vignerons d'Arbois, dans le Jura, manifestent le désir de porter une candidature à l'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité d'une fête vitivinicole annuelle, le *Biou*. S'en sont suivis, dans le cadre d'une collaboration serrée entre la direction régionale des Affaires culturelles alors de Franche-Comté, une enquête ethnologique, le tournage d'un film, une recherche-action pour élaborer le dossier de candidature, une exposition... un compagnonnage et quelques relations amicales. Le dossier est aujourd'hui déposé à l'Unesco « en attente d'instruction ». Dans cet article, il sera question de certains des résultats de la première phase d'enquête, appuyée sur des temps d'observation de la fête et de ses préparatifs ainsi que sur des entretiens menés auprès de ses acteurs proches, dans un contexte de patrimonialisation producteur d'une réflexivité. Cette enquête s'est donné pour objet les modalités d'attachement au *biou* par ceux qui le pratiquent. Entre la confection d'une énorme grappe de raisins, elle aussi dénommée *biou*, faite par l'assemblage de fruits issus des différentes exploitations viticoles du vignoble arboisien et celle d'une couronne réalisée également à partir de raisins, entre une cérémonie religieuse au cours de laquelle le *biou* est béni et une cérémonie au monument aux morts où la couronne est accrochée et durant laquelle le maire rappelle ceux qui ont participé à faire Arbois et célèbre la République ; entre donc ces deux objets, ce sont des rapports au temps et un collectif qui sont configurés, ou peut-être des temporalités installées et des collectifs construits. Le *biou* travaille le temps comme il façonne et figure un collectif différencié et complexifié, deux modalités donc d'une qualification patrimoniale ou, autrement dit, deux conditions interrogeant ce qui fait que patrimoine et bien commun peuvent tendre l'un vers l'autre en un moment non-marchand. Loin d'être un spectacle, ce qui peut être un premier sentiment à sa vision, le *biou* adhère à ce qu'est Arbois. Il relève de ces moments épiphoniques par et dans lesquels un groupe humain se représente à lui-même dans ses tensions – ici le religieux et le civique – et ses capacités à vivre avec celles-ci.

In the year 2011 in the Arbois city of the Jura departement, the town council and the vine growers expressed their strong desire to apply for their vine and wine-growing celebration called the *biou*, to be registered on the representative list of humanity intangible cultural heritage. Under the close collaboration and supervision of the regional cultural Affairs management team of what was then called the Franche Comté, there followed an ethnological investigation, the making of a film, an active research was set up to build a solid and significant candidateship, an

exhibition was organized, a companionship was created and a number of friendly relationships were activated. As a result, a complete file was sent to the Unesco world heritage site where it is now “waiting to be examined”. The purpose of this article is to deal with exposing the results of the first stage of the above mentioned enquiry, based on the observations of the preparations of the celebration and of the celebration itself, as well as the interviews with those directly involved in the making of it : all this in the context of making an event part of heritage which is the producer of reflexivity. This investigation focused on conditions and degree of attachment of the *biou* by those who actually practice it. On the one hand the construction of a giant cluster of grapes, itself called the *biou* and achieved by assembling real grapes from various Arbois vine-growing areas and the construction of a wreath also made from grapes, on the other hand the use made of each of them, i.e. the *biou* will be blessed during a religious ceremony whereas the wreath, will be hung at the war memorial monument and honoured there while the Mayor will remember those who contributed to create Arbois and will celebrate the Republic. So with these two objects, relations to time and a collective are actually created and shaped, or perhaps temporalities are established and collectives constructed. The *biou* works on time, just as it works and shapes a complex and differentiated collective, two of the criteria showing that heritage and common good can lean towards each other in a non-commercial event. Far from being a show as it may appear to be at first sight, the *biou* is in essence, what Arbois actually is. It falls within the province of “the moment of revelation” by which and in which a human group shows itself in both its tensions – here the religious and the civil - and its abilities to live alongside them.

INDEX

Keywords : Arbois, periodic celebration, Arbois wine-growing region, locals, wine-growers, church, memorial monument, ritual processions, ceremonies, set time, local collective, intangible cultural heritage, degree of attachment, common good, transfer, legitimacy, social involvement, anthropology of heritage, heritage relationship

Mots-clés : Arbois, fête périodique, vignoble jurassien, habitants, vignerons, église, monument aux morts, cortège rituel, cérémonie, temps configuré, collectif localisé, patrimoine culturel immatériel, modalités d'attachement, bien commun, transmission, légitimité, mobilisation sociale, anthropologie du patrimoine, rapport patrimonial

AUTEURS

FLAVIE AILHAUD

Ethnologue flavieailhaud@gmail.com

NOËL BARBE

Ethnologue, direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne Franche-Comté, CNRS-Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC) noel.barbe@cnrs.fr